

L'atelier de vocabulaire de Bruxelles

Michèle Lenoble-Pinson

Volume 32, numéro 3, septembre 1987

La fertilisation terminologique dans les langues romanes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/003839ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/003839ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lenoble-Pinson, M. (1987). L'atelier de vocabulaire de Bruxelles. *Meta*, 32(3), 295–298. <https://doi.org/10.7202/003839ar>

L'ATELIER DE VOCABULAIRE DE BRUXELLES

MICHÈLE LENOBLE-PINSON

Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles, Belgique

Tout de suite j'ai compris que l'affaire était in the pocket... J'ai commencé par lui offrir un drink au bar. Ensuite nous sommes allés au grill où nous avons pris un hamburger avec des pom chips et une salade au ketchup ; et pour finir, un irish coffee avec un cake. Après le lunch nous avons fait un break au motel...
(Dans *Images du franglais chez nous*, 1986. Photographies de Christian Mesnil et dessins de Royer, Bruxelles, p. 19.)

De même, certaines enseignes bruxelloises peuvent paraître curieuses : *Dog-home*, *Look boutique*, *Bricocenter*, *Carper-land*, *drive-in*... Les propos cités et les enseignes évoquées montrent que, souvent, la langue employée aujourd'hui est une langue bâtarde, qui n'est ni de l'anglais ni du français. C'est du « franglais », comme le déplorait Etiemble, dès 1964. Cette façon de s'exprimer témoigne d'une détérioration socioculturelle.

Dans une ville comme Bruxelles, capitale de l'Europe, le plurilinguisme a droit de cité. Les habitants devraient maîtriser plusieurs langues et respecter chacune d'elles. Malheureusement, le nombre élevé d'emprunts anglo-saxons et de pseudo-anglicismes rend trop souvent la communication obscure ou équivoque. C'est un recueil d'anglicismes — relevés dans un grand quotidien belge — qui entraîna la création de l'Atelier de vocabulaire de Bruxelles.

1. « LE FRANÇAIS À LA SAUCE ANGLAISE » (1982)¹

Pendant un an, grâce à la collaboration de quarante-deux étudiants de l'Université libre de Bruxelles et des Facultés universitaires Saint-Louis, quarante-deux numéros du quotidien belge *le Soir* (numéros parus en 1979) ont été dépouillés systématiquement. Les emprunts anglo-américains, tels que *jogging*, *squash*, *sponsor* et le verbe dérivé *sponsoriser*, constituaient une part importante des matériaux ainsi recueillis. Ces emprunts — au nombre de 522 —, Albert Doppagne et moi les avons examinés et publiés dans un lexique anglais-français, intitulé *le Français à la sauce anglaise*. Ce sont des termes de commerce, de sport, de musique, de loisirs, etc. Chaque emprunt est défini, cité dans son contexte et accompagné de notes étymologiques, historiques, grammaticales... Un ou plusieurs substituts français sont souvent proposés à la fin de l'article.

2. L'ATELIER DE VOCABULAIRE DE BRUXELLES

Ce lexique, *le Français à la sauce anglaise*, sorti le 4 février 1983, incita des philologues — en particulier des lexicologues — et aussi des juristes, des enseignants et des responsables de différents secteurs de la vie publique à poursuivre la recherche lexicale et à engager une réflexion sur le phénomène de l'emprunt linguistique. Ainsi naquit, à la Maison de la Francité, le 30 avril 1983, l'Atelier de vocabulaire de Bruxelles.

Il s'agit d'une entreprise modeste, mais dynamique. Depuis plus de trois ans, les membres de l'Atelier se réunissent régulièrement, le samedi matin, à la Maison de la Francité.

L'Atelier de vocabulaire est avant tout un organe soucieux de la qualité et du bon usage de la langue française courante actuelle. Depuis 1945, l'entrée massive de termes anglo-saxons et de pseudo-anglicismes, surtout dans les domaines du sport, de l'économie et de l'informatique, tend à nuire à la communication. Aussi, les membres de l'Atelier de vocabulaire observent-ils la langue courante — écrite le plus souvent, orale parfois ; ils relèvent les emprunts d'origine anglo-américaine et les pseudo-anglicismes — récents de préférence ; ils les analysent, puis tentent de les franciser, ou de trouver, de retrouver ou de créer des substituts français.

Par quels procédés ces substituts naissent-ils ?

1. **La francisation** : en termes de sport, le pseudo-anglicisme *pressing*, qui désigne une tactique de basket-ball, peut-être francisé en **pressage** (n.m.), sur le modèle de *doping/dopage*.

L'emprunt *brunch*, « petit déjeuner tardif et copieux », pourrait être francisé en **brunche** (n.m.).

2. **La traduction** : en termes de voitures, l'emprunt *car-wash* peut être remplacé par **lave-autos** (n.m.), comme le font les Québécois.

3. **L'interprétation et la mise en évidence d'un trait pertinent** : apparue sur le marché belge en 1983, la voiture Renault 5 College comportait « un *striping* comme on n'en voit sur aucun *training* » (dans *Vlan*, hebdomadaire belge toutes-boîtes, 24 août 1983, p. 1, c. 1), c'est-à-dire une bande décorative ; à l'époque, la locution **bande décorative** était en usage à la société Renault, mais pour un texte publicitaire publié en Belgique, la forme à consonance anglaise *striping* a été jugée plus persuasive !

4. **La reprise d'un mot tombé en désuétude** : au XIX^e siècle, chez Stendhal, Michélet, les Goncourt, Hugo..., **custode**, n.m., signifie « gardien de musées et de monuments » ; aujourd'hui, cette acception est vieillie, mais le nom **custode** pourrait rentrer dans l'usage en se chargeant d'un sens nouveau, « gardien de maison », et servir ainsi de substitut à *home-sitter* ou *homesitter*, pseudo-anglicisme attesté en Belgique.

5. **Le terme propre français** : dans le vocabulaire du téléphone, il convient de remplacer l'anglicisme *extension*, fréquent en Belgique, par le nom français **poste (téléphonique)**.

En termes de médecine, **perfusion** (n.f.) doit se substituer à *baxter* (antonomase, du nom du médecin américain Baxter), employé dans la langue courante en Belgique.

6. **La création** : le nom *home-sitter* ou *homesitter*, déjà cité, pourrait être remplacé par **garde-maison**, néologisme formé sur le modèle de **garde-chasse**.

En termes de jeu, le disque en polyéthylène qui porte le nom déposé de *Frisbee* pourrait s'appeler **discoplane** (n.m.). Voir la fiche reproduite ci-dessous.

L'ouvrage et le tissu désignés par l'emprunt *patchwork* évoquent l'habit d'Arlequin, d'où le substitut proposé : **arlequine** (n.f.).

Toutes ces recherches lexicales menées par l'Atelier de vocabulaire de Bruxelles sont publiées dans une revue.

3. LA REVUE « QUESTIONS DE FRANÇAIS VIVANT »

Depuis le mois de mars 1984, l'Atelier de vocabulaire publie une revue trimestrielle, intitulée *Questions de français vivant*. Cette publication présente une originalité qu'il convient de souligner : chaque numéro contient dix fiches lexicales d'anglicismes, avec des propositions de substituts français.

La fiche a été choisie comme support des recherches lexicales parce qu'elle se conserve, se manie, se consulte aisément, et qu'elle permet différents classements.

La fiche lexicale complète compte sept points :

1. VARIANTES et/ou PLURIEL.
2. PRONONCIATION(S) relevée(s) en Belgique francophone et transcrite(s) en alphabet phonétique international.
3. ÉTYMOLOGIE et/ou HISTOIRE du terme.
4. DÉFINITION — précise de chaque acception,
— précédée du *domaine* auquel appartient le terme (sports, loisirs, économie, musique, mode...).
5. ATTESTATION(S) belge(s) de préférence avec références complètes :
— *titre* de l'œuvre, de la revue, du quotidien ou qualité du témoin,
— date (jour, mois, année : 06.03.84),
— et pour les textes : page(s) et colonne(s).
N.B. : Le contexte sera cité ou donné dans la mesure où il éclaire l'attestation.
6. REMARQUES et dérivés.
7. SUBSTITUTS français
— attestés dans le *Journal officiel*, une banque de données terminologiques... ;
— créés (par des membres de l'Atelier).
Initiales du membre de l'Atelier,
auteur de la fiche.

Exemple : l'emprunt américain *frisbee*, pour lequel l'Atelier de vocabulaire propose le substitut français **discoplane**. Voici la fiche *frisbee* telle qu'elle a été publiée et glissée dans la revue *Questions de français vivant*, en avril 1984.

ANGLICISMES

A.V.B.

Questions de français vivant,
n° 2, 2^e trimestre 1984.

FRISBEE n.m. invar.

2. [frisbi].
3. de l'américain *frisbee*, nom déposé.
« L'histoire du Frisbee commence en 1947, en Californie, lorsque Fred Morrisson, se souvenant des parties de « moules à tartes » de son adolescence, met au point le premier disque volant. Ces moules provenaient des tartes de la « Frisbee Pie Company » ! Toutefois, il faudra attendre 1955 pour qu'une importante firme de jouets achète son brevet et commercialise le Frisbee en tant que jeu de plein air ! (*Tintin*, 10.08.82, [p. 9], c. 1.) »
4. JEU et SPORT.
 - 1) Disque en polyéthylène (matière plastique souple et incassable, sauf par grand froid), que le joueur lance, selon des trajectoires déterminées ou en figures libres, et qu'il tente de faire planer le plus longtemps possible.
 - 2) Jeu, sport, pratiqués avec ce disque.

5. 1) « [Bruxelles, Esplanade du Cinquantenaire] La foule commença bientôt à grossir, survolée de temps à autre par les disques de plastique, les 'frisbee' que s'échangeaient les enfants. » (*Le Soir*, 12.06.79, p. 11, c. 1.) »
 2) « Une supercompétition de frisbee. Forte de son succès de l'année passée, la Fédération belge de Frisbee a décidé de réitérer le pari qu'elle avait fait : organiser la plus importante compétition de frisbee hors des États-Unis, le *Big Belgian Open*. Les différentes disciplines inscrites au programme de cette compétition sont : distance, temps maximum en l'air, [...] » (*Belgique Numéro 1*, 25.06.81, p.2, c. 1-2.)
 6. Jusqu'en 1982, absent des dict. de langue et des dict. encyclopédiques français. Le terme entre dans l'édition 1983 du *PLI*, mais seulement avec le sens de « jeu », ce qui ne reflète que partiellement l'usage. Par contre, *frisbee* est bien connu des marchands de jeux et des enfants actuellement en âge d'école.
 En 1983, J. Hanse propose de remplacer *frisbee* par **soucoupe volante** (ou **soucoupe ou disque volant**).
 7. **discoplane**, n.m. M.L.P.
-

En trois ans, une centaine de fiches ont été publiées. Les unes concernent des anglicismes propres à la Belgique ou très fréquents dans notre pays (*extension*, pour un poste téléphonique ; *flat* ; *panty* ; etc.). Les autres présentent des emprunts qui relèvent du vocabulaire de l'alimentation (*brunch*, *chips*, ...), de la confection et de la mode (*body*, *look*, ...), de l'automobile (*intercooler*, *spoiler*, ...) et du sport (*open*, *smash*, ...). En 1987 seront traités des anglicismes propres au domaine de la finance.

Au fur et à mesure de la publication des numéros de la revue *Questions de français vivant* se constitue un fichier d'anglicismes qui peut, dans certains cas, servir de « complément » aux dictionnaires descriptifs du français contemporain. En effet, la plupart des fiches présentent des termes ou des acceptions qui ne sont pas (ou pas encore) enregistrés dans ces dictionnaires.

La langue française évolue. Après avoir inclus et adapté des mots italiens, arabes, entre autres, elle continue à s'enrichir par des emprunts lexicaux.

Les travaux de l'Atelier du vocabulaire ne sont pas menés contre la langue anglaise ou américaine, ils tentent seulement de dénoncer l'emploi abusif d'anglicismes et de pseudo-anglicismes et de proposer des substituts français. Puissent les exemples choisis pour illustrer les travaux de l'Atelier avoir montré que le français est et reste une langue vivante.

Note

1. DOPPAGNE, Albert et Michèle LENOBLE-PINSON (1982) : *le Français à la sauce anglaise. Lexique des termes anglais et américains relevés en une année dans un grand quotidien bruxellois*, Bruxelles, Commission française de la culture de l'agglomération de Bruxelles, 144 p. was very widely translated and cited in books on Japanese verse (see Kazuo Sato 1980 : 34). Yet, as Hiroaki Sato has explained, the *haiku* is far from being a moment of vision ; rather it is a witty parody of a well known Buddhist proverb, "A fallen blossom doesn't return to its branch" (Hiroaki Sato 1983 : 73) ; the correct explanation was in fact available in *Lafcadio Hearn's Japanese Lyrics* (1915 : 83). In other words, not only is the *haiku* a good example of the kind of irreverence long associated with the form, but even more important, it is a poem that can only be understood with some knowledge of the Japanese context. Many Western devotees of *haiku* may prefer the poem in the Poundian form — but they would be preferring is Pound to the original poem itself.